



## RENTREE SCOLAIRE 2021

# REUNION D'INFORMATIONS DE RENTREE PARENTS NIVEAU TERMINALE GT

Jeudi 16 septembre 2021 de 18h30 à 20h00



# Tous vaccinés, tous protégés.

Prenez rendez-vous  
sur [www.sante.fr](http://www.sante.fr)



# LES DIRECTIVES MINISTERIELLES DE LA RENTREE 2021

## 1. Circulaire de rentrée 2021 : <https://www.ac-versailles.fr/la-circulaire-de-rentree-2021-123722> (

Les grands enjeux de l'École :

1. Maîtriser les fondamentaux
2. Préparer l'avenir
3. Valeurs et respect d'autrui

## 2. Ajustements de la Réforme du BAC 2021

Nouveaux textes parus relatifs :

- à la mise en place du contrôle continu : suppression des épreuves communes EC et coefficients,
- aux options du BAC,
- aux modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>

Lien utile : <http://quandjepasselebac.education.fr/>

## 3. Protéger la santé des élèves et des personnels

Protocole sanitaire :

- <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14221>
- <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>

Vaccination : documents à rapporter au lycée, disponibles sur le site du lycée

- Autorisation à la vaccination contre la Covid19 + questionnaire si réponse positive
- Formulaire de renseignement et de consentement pour la réalisation des autotests antigéniques sur le prélèvement nasal en établissement scolaire : valable pour l'année scolaire 2021 2022

## 4. Garantir la continuité du service d'enseignement pour tous les élèves

<https://eduscol.education.fr/2227/plan-de-continuite-pedagogique>

# ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

## PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• <b>Hybridation au lycée selon le contexte local</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• <b>Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauge à 50 %</b></li> <li>• <b>Hybridation au lycée avec jauge à 50 %</b></li> </ul>
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation des regroupements importants</b></li> <li>• Désinfection des surfaces fréquemment touchées <b>une fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire</b></li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li> </ul>
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pas de restriction</b> à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées <b>uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</b></li> </ul>
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écoles</b> : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas et poursuite des apprentissages à distance</li> <li>• <b>Collèges et lycées</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance</li> <li>- les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel</li> </ul> </li> </ul>			



# COLLÈGE, LYCÉE : QUE SE PASSE-T-IL SI UN ÉLÈVE<sup>1</sup> EST UN CAS CONFIRMÉ DE COVID-19 ?

**Pas de fermeture automatique de la classe :**  
identification des contacts à risque et information aux parents

**ÉLÈVES NON VACCINÉS  
RISQUE ÉLEVÉ<sup>2</sup>**

**ÉLÈVES VACCINÉS  
RISQUE MODÉRÉ<sup>3</sup>**

**ÉLÈVES COVID ≤ 2 MOIS  
RISQUE NÉGLIGEABLE<sup>4</sup>**

**Quarantaine obligatoire**  
de 7 jours à compter  
du dernier contact à risque

**Attestation sur l'honneur à fournir sans délai**  
par les représentants légaux

**Poursuite des cours en présence**  
Pas de réalisation de test sauf  
si apparition de symptômes

**Réalisation obligatoire d'un 1<sup>er</sup> test immédiatement et d'un 2<sup>d</sup> test  
7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé**  
(et à tout moment en cas d'apparition de symptômes)

**Si le 1<sup>er</sup> test est négatif**  
**Poursuite de  
la quarantaine obligatoire**  
jusqu'à la réalisation  
d'un 2<sup>d</sup> test au bout de 7 jours

**Poursuite des cours en présence**  
sauf si les tests réalisés  
sont positifs

**Si le 2<sup>d</sup> test est négatif**  
**Attestation sur l'honneur  
à fournir par  
les représentants légaux**

- **Si attestation fournie**  
Retour en présentiel : strict respect  
du port du masque pendant 7 jours  
et vigilance renforcée
- **Si attestation non fournie**  
Poursuite de l'isolement jusqu'à  
production d'une attestation  
sur l'honneur ou le cas échéant  
pendant 7 jours supplémentaires  
(14 jours maximum au total)

**Si l'un des tests est positif à tout moment**  
**L'élève devient un cas confirmé**

- **Isolement : 10 jours** au minimum ou, si persistance de la fièvre après 10 jours, 48 heures après disparition de celle-ci
- **Contact tracing** à partir de ce nouveau cas confirmé

**Retour au collège ou au lycée à l'issue de la période d'isolement**  
Pas de réalisation de test supplémentaire

<sup>1</sup> La survenue d'un cas confirmé chez l'enseignant n'implique pas forcément la fermeture de la classe (en effet, le contact est considéré comme non à risque car l'enseignant est tenu de porter un masque).  
<sup>2</sup> Catégorie correspondant également aux élèves vaccinés et atteints d'immunodépression grave.  
<sup>3</sup> L'élève est totalement vacciné et n'est pas atteint d'immunodépression grave.  
<sup>4</sup> L'élève a contracté la Covid-19 depuis moins de deux mois.  
<sup>5</sup> Test de dépistage RT-PCR ou antigénique sur prélèvement nasopharyngé, ou à défaut RT-PCR sur prélèvement salivaire. Les tests antigéniques sur prélèvement nasal (autotests) ne sont pas considérés comme suffisamment performants pour le dépistage des personnes-contacts à risque.

Sept 2021

Tous engagés  
contre la COVID-19 !

**Téléchargez  
#TousAntiCovid**









**GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**

**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

# LYCEE GT de VILLAROY

828 élèves



**CADRE AGREABLE**

**DES EQUIPEMENTS**

**DIVERSITE DES ENSEIGNEMENTS**

**QUALITE D'ENCADREMENT**

**LA SECURITE ET LA REUSSITE POUR TOUS**

# Bilan des examens 2021

## TAUX DE REUSSITE AUX EXAMENS

- Résultats nationaux BAC GT = 93,8%
- Résultats Villaroy BAC GT = 97,7% (+4pt/Nat)
  - Bac G (167 candidats) = 97,6% (97,4% en 2020) - 63,4% mentions
  - Bac T (95 candidats) = 95,8% (91% en 2020) – 29,5% mentions
    - TSTMG = 96,3% (+2pts/2020)
    - TSTI2D = 97,6% (+10pts/2020)
  - BTS TPIL : sur 4 candidats : 100% réussite



# FONCTIONNEMENT GENERAL DU LYCEE

## RI + Protocole sanitaire (cadre réglementaire pour tous)

- 7h45 : ouverture du lycée – accueil des élèves (port du masque obligatoire avec désinfection des mains à l'entrée).  
Remarque : l'ouverture du lycée peut être avancée selon situation climatique ou grève...
- Modalités de Gestion & Suivi des absences/retards, les relevés de notes et bulletins trimestriels (PRONOTE, accessible par l'ENT ou le site du lycée)
- Inaptitude partielle ou totale à la pratique de l'EPS (doc téléchargeable site du lycée à remplir par le médecin –voir ci-après)
- Suivi de l'élève : mesures d'accompagnement éducatives (PPRE\*/PAP\*/GPDS/ réunion éducative de suivi/commission éducative) voire disciplinaires (rapport disciplinaire/conseil de discipline)
- Accompagnement médical des élèves en situations particulières par l'infirmière avec l'appui d'un PAI ou PPS valide.

Rôle important du PP = personne relais entre les différents partenaires

(familles/Profs/CPE/infirmière/PsyEN/administration). Ne pas hésiter à l'informer de toutes situations particulières.

**CERTIFICAT MEDICAL D'INAPTITUDE PARTIELLE OU TOTALE  
A LA PRATIQUE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**

Modèle à usage scolaire en référence au décret du 11.10.1988 et à l'arrêté du 13.09.1989  
(Education nationale, Jeunesse et Sports, Solidarité et protection sociale, santé)

**Le professeur d'Education Physique et Sportive adapte son enseignement de façon à ce que chaque élève puisse effectivement participer au cours d'E.P.S, en fonction de ses possibilités et de ses capacités résiduelles.**  
Exemple : augmentation des temps de récupération, diminution de la quantité de travail, adaptation de l'espace de jeu, utilisation de matériel approprié, modification du barème, changement d'activité, marche sportive, ...).

Je, soussigné \_\_\_\_\_, docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour  
l'élève \_\_\_\_\_, né(e) le ..... / ..... / ..... scolarisé(e) en classe de .....

et avoir constaté que son état de santé entraîne :

**Une inaptitude PARTIELLE à la pratique de l'EPS**  
du ..... / ..... / .....  
au ..... / ..... / ..... inclus  
*Une pratique physique adaptée est compatible avec la santé de l'élève.*

**Une inaptitude TOTALE à la pratique de l'EPS**  
du ..... / ..... / .....  
au ..... / ..... / ..... inclus  
*La pratique physique quelle qu'elle soit est incompatible avec la santé de l'élève.*

FONCTIONS	POSSIBLE	POSSIBLE AVEC ADAPTATION - Précisions éventuelles	CONTRE INDIQUE
Marcher	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Courir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sauter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lancer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lever - porter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S'accroupir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Effectuer des rotations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Se tonifier musculairement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S'étirer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nager	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>EFFORTS</b>			
Intense et bref	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Modéré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De faible intensité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prolongé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>CONTEXTES PARTICULIERS</b>		<i>Précisions</i>	
Amplitude articulaire limitée	<input type="checkbox"/>		
Adaptation suivant les conditions climatiques (pollution, froid sec...)	<input type="checkbox"/>		
Hydratation	<input type="checkbox"/>		
Activités avec déplacements limités et ou dans l'axe	<input type="checkbox"/>		

AUTRES RECOMMANDATIONS :

**Doc. du médecin rempli à remettre impérativement au prof EPS**

Le ..... Cachet et signature



# LES DIFFÉRENTS PÔLES

## ■ Vie scolaire

- 2 CPE pour le suivi des classes : Mme Thiré (Term Techno) et Mme Lavalade (Term G)
- 5 postes surveillants (AED)

## ■ CDI (Mme Perroteau – Mme Ventoso)

- Jours et horaires affichés sur la porte

## ■ Infirmière (Mme Vincent)

- Jours de présence et horaires : lundi et mardi 8h00 -14h30, le jeudi 8h00-14h30
- Modalités PAI/PPS

Remarque : les PAP sont gérés par les équipes pédagogiques et éducative – **Voir avec le PP**

## ■ INTENDANCE

- Carte du lycéen
- Service de restauration (société : ELRES – Mme Furtado) (tarifs/3 services) – réservation des repas par l'ENT « icône restauration »- «espace familles » au plus tard la veille à minuit ou sur le site du lycée (lien en bas à gauche « compte restauration »). Remarque : *le solde du compte doit être créditeur pour pouvoir réserver. (mini 20€ pour recrediter votre compte sur ces mêmes applications)*
- **Aide financière fonds sociaux** (dossier à remplir)

## ■ ORIENTATION

- CIO Elancourt
- PsyEN : M. Ghezali (présence le jeudi)



NOUVEAU RESERVATION  
EN LIGNE


# LES DIFFERENTES ACTIVITES

- **Association sportive : 20€**  
Gratuit en septembre pour essayer !


<https://1drv.ms/v/s!Asz3SGWKwWodgYFVazrKRJiThSQ4SQ>

Remarque: pas de « PASS sanitaire » pour pratiquer l'AS, mais il est obligatoire pour s'inscrire aux compétitions.


Venez tester l'AS du lycée !




Muscu (Mercredi 12h-15h)




Badminton (Jeudi 12h-13h)



Trampo/gym (merc.12h-13h30)



Futsal (mercredi 13h30-15h) et Futsal féminin (jeudi 12h-13h)



Basket (mercredi 12h-13h30)

- **Vie lycéenne (MDL : Maison des lycéens) : 5 €**
- **Atelier improvisation :** Mmes Perroteau/Duplaix (créneaux à définir)
- **Atelier éco-responsable :** Mme Toujas (créneaux à définir)

# Les supports de communication

- Site internet du lycée : informations générales
- **L'ENT (région IDF) : Actualités, PRONOTE** (EDTs/Absences/Notes/bulletins), accès à diverses applications pédagogiques (ELEA, FOLIOS, ONISEP, GUAR, Pearlress, Espace partagé,...)
- **EDUCONNECT** : mise à jour des coordonnées personnelles/  
bourses / Orientation

Lien : <https://educonnect.education.gouv.fr/idp/profile/SAML2/Redirect/SSO?execution=e1s1>

**Distribution des 2 codes d'accès ENT (1 parent et 1 élève)**

## **ATTENTION :**

- la régularisation des absences
- La saisie des vœux pour l'orientation

ne peuvent s'effectuer qu'avec **le code d'accès parents** (ne pas le communiquer à votre enfant). Les droits d'accès sont différents entre parents et élèves.

Pour tout problème de codes ENT et Pronote (accès direct) : s'adresser au secrétariat élèves/examen [thierry.froelicher@ac-versailles.fr](mailto:thierry.froelicher@ac-versailles.fr)

# Le site du lycée

The screenshot shows the homepage of the Lycée de Villaroy Guyancourt website. At the top left is the school's logo and contact information: "LYCÉE DE VILLARROY GUYANCOURT", "2, rue Eugène Viollet Le Duc 78280 GUYANCOURT 01 39 30 64 60". A navigation menu includes "Accueil", "Le lycée", "Les formations", "L'orientation", "Les projets", and "Le CDI". The main content area features several promotional tiles: "CLASSE à la maison" (dispositif de continuité pédagogique), "Dossiers Inscription pour l'année scolaire 2021 2022", "LÉGIENS, LYCÉENS, PERSONNES AGÉES, UN ÉTÉ ET UNE RENTRÉE EN TOUTE SÉRÉNITÉ, ON SE FAIT VACCINER", "Demander une bourse de lycée" (ligne c'est plus simple et efficace), "9 SPECIALITES au lycée Villaroy" (Spécialités du lycée Villaroy en classe de PREMIÈRE), and "Atelier Jardin du Lycée". At the bottom, there is a footer with "Liens vers ..." (circled in yellow), "Mentions légales | L'ENT | Le compte de restauration | MDL Villaroy | Pronote", and "Sujets populaires" (Culture, Développement durable, Information, Orientation, Sport).

Des informations sur la vie du lycée, des démarches,...

The screenshot shows the "Espace famille - LYCEE DE VILLARROY" login page. It features a header with the school's logo and name. Below the header, there is a login form with fields for "Identifiant ou mail" and "Mot de passe", a "Se connecter" button, and a QR code. There are also links for "Mot de passe oublié ?" and "Comment utiliser ce service ?". At the bottom, there is a footer with the "alsee" logo and copyright information: "Copyright © 2020 Alise Tous droits réservés - Mentions légales - Politique de gestion des cookies".

Comment recharger le compte de la carte de restauration de votre enfant ?  
- Sur le site du lycée ou par (l'ENT)

Remarque : la demande de bourses (pour les non boursiers) est ouverte jusqu'au 15 octobre  
[www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)

# L'ENT (Région IDF)



## Actualités

- Journée mondiale de l'alphabétisation**  
il y a 5 jours - PERROTEAU SOPHIE
- Salon des métiers d'Art et de la Création à Rambouillet**  
il y a 6 jours - PERROTEAU SOPHIE
- Ma classe à la maison**  
il y a 2 mois - PERROTEAU SOPHIE
- Pour un été et une rentrée en toute sérénité, on se fait vacciner**  
il y a 3 mois - PERROTEAU SOPHIE

## Mes applis



Les dernières informations générales


Mes applications courantes utilisées



## Mes applis

plus





POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

# NOUVEAU LYCÉE

Voies générale et technologique

*LES AJUSTEMENTS DE LA REFORME DU BAC*

## LE CONTRÔLE CONTINU ET LES ÉPREUVES FINALES

# Les ajustements de la Réforme du BAC

**Les élèves seront évalués en classe tout au long de l'année et c'est leur moyenne qui comptera comme note du bac.**

**Mais chaque matière n'aura pas le même poids dans la notation.**

- le **contrôle continu** compte toujours pour **40% de la note finale** (ou coefficient 40), la **spécialité abandonnée** aura un coefficient 8,
- Les **cinq matières du tronc commun** (langues vivantes A et B, histoire-géographie, éducation physique et sportive, enseignement scientifique) auront un coefficient de 6 (3 en première et 3 en terminale, pour un total de 30).
- **L'enseignement moral et civique (EMC)** complètera avec un coefficient 2 (1 en première, 1 en terminale).

**Les deux spécialités de terminale, le français et la philo compteront uniquement comme épreuves terminales.**

**En première**, les élèves passeront donc les **épreuves anticipées de français** (coefficient 5 pour l'écrit et 5 pour l'oral) en juin.

**En terminale**, ils passeront **deux épreuves de spécialité** au printemps (coefficient 16 chacune) puis, en juin, **la philosophie** (8 en voie générale, 4 en voie techno) et **le grand oral** (10 en voie générale et 14 en voie techno).

# Les options pour le BAC

Une option suivie en première et en terminale vaudra coefficient 4.

Une option suivie uniquement en terminale, coefficient 2.

**Les élèves pourront présenter jusqu'à 4 options au bac, dont maximum 3 de coefficient 4, pour ne pas dépasser un total de coefficients de 14.**

Ce coefficient sera pris en compte : il faudra l'ajouter au total de coefficient du bac (de 100) en même temps que les notes.

**Par exemple, le bac d'un candidat qui aurait suivi une LVC pendant 2 ans (coefficient 4), et les maths complémentaires en terminale (coefficient 2), sera noté sur un total de 106 coefficients au lieu de 100.**

Pour les options, c'est **aussi la moyenne de l'année (ou des deux années)** qui sera prise en compte. On comptera **les notes entières**, et pas uniquement les points au-dessus de 10. **Les potentielles mauvaises moyennes en option feront donc baisser la note finale du bac. En clair, les options ne permettront pas de récolter des points bonus.** Le choix des options comptant pour le bac devra être fait au début de l'année de terminale.



# Ce qui change pour les élèves en terminale 2021-2022

## Mise en place progressive pour les bacs 2022 et 2023

Ces ajustements seront pleinement opérationnels pour les élèves qui entreront en première en septembre, soit **pour la session 2023 du bac**.

## Les élèves qui entreront en terminale bénéficieront tout de même des ajustements prévus pour leur niveau :

- **les options** qu'ils suivront en 2021–2022 seront prises en compte avec un coefficient 2,
- **l'EMC** sera évaluée au contrôle continu avec un coefficient 1,
- **les moyennes de philo et de spécialités** ne compteront pas dans le contrôle continu de terminale.

Les résultats qu'ils ont obtenu en première seront bien comptabilisés.

# Exemples pour les options

## La prise en compte des options au bac

- 1 Le choix des options à prendre en compte se fait au début de l'année de terminale.
- 2 Les coefficients des options sont ajoutés au total des coefficients communs du bac (100).
- 3 La moyenne de chaque option est prise en compte, même si elle est inférieure à 10.

### Exemple

Note du bac sans les options : 1.650 points pour 100 coefficients soit **16,5/20**

#### Les coefficients des options au bac

Option suivie en...

Première Terminale COEF



Nombre maximum d'options au bac

4 options  
dont 3 options coef 4

OPTIONS	PREMIERE		TERMINALE	
	Moyenne	Coef	Moyenne	Coef
LV3 : italien	12	2	8	2
Latin	16	2	15	2
Grec	19	2	20	2
Maths complémentaires	-	-	10	2
Total à ajouter à la note du bac	6 94		8 106	

Note du bac avec les options : 1.850 points pour 114 coefficients soit **16,22/20**

# Les modalités du grand oral du baccalauréat

## 20 minutes de préparation, 20 minutes d'oral

**1** Choix par les examinateurs d'un des deux sujets préparés par l'élève

**3** 5 minutes d'argumentation sans notes

**4** 10 minutes d'échanges autour du sujet, et 5 minutes d'entretien sur l'orientation future de l'élève

**2** 20 minutes de préparation de l'élève



## 5 critères d'évaluation

Qualité orale de l'épreuve

Qualité de la prise de parole en continu

Qualité des connaissances

Qualité de l'échange

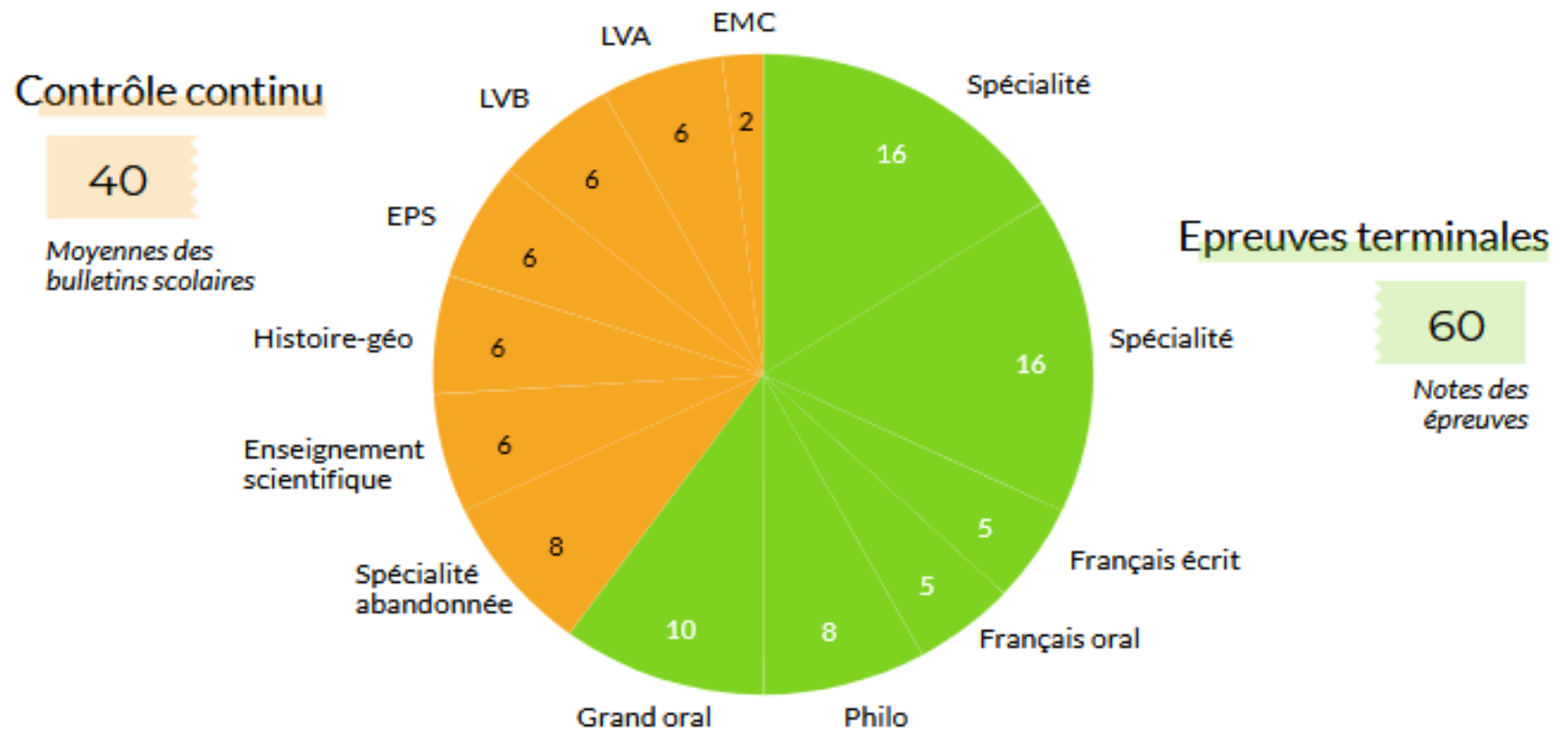
Qualité de la construction de l'argumentation



Le Grand oral se prépare tout au long de la première et de la terminale. C'est une épreuve de 20 min portant sur un projet conduit à partir des enseignements de spécialité choisis en terminale.

# La notation du bac à partir de 2022

## Les coefficients du baccalauréat général



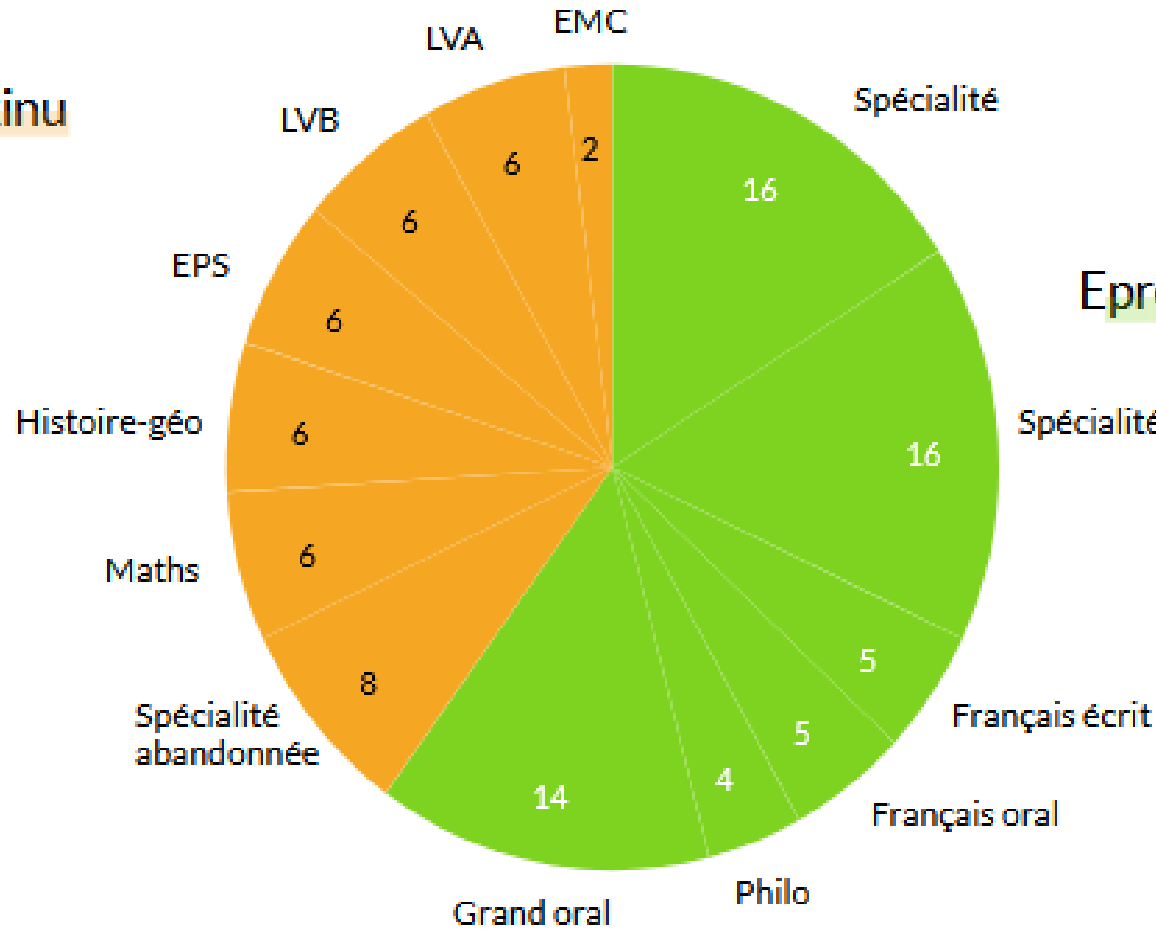
# La notation du bac à partir de 2022

## Les coefficients du baccalauréat technologique

### Contrôle continu

40

Moyennes des bulletins scolaires

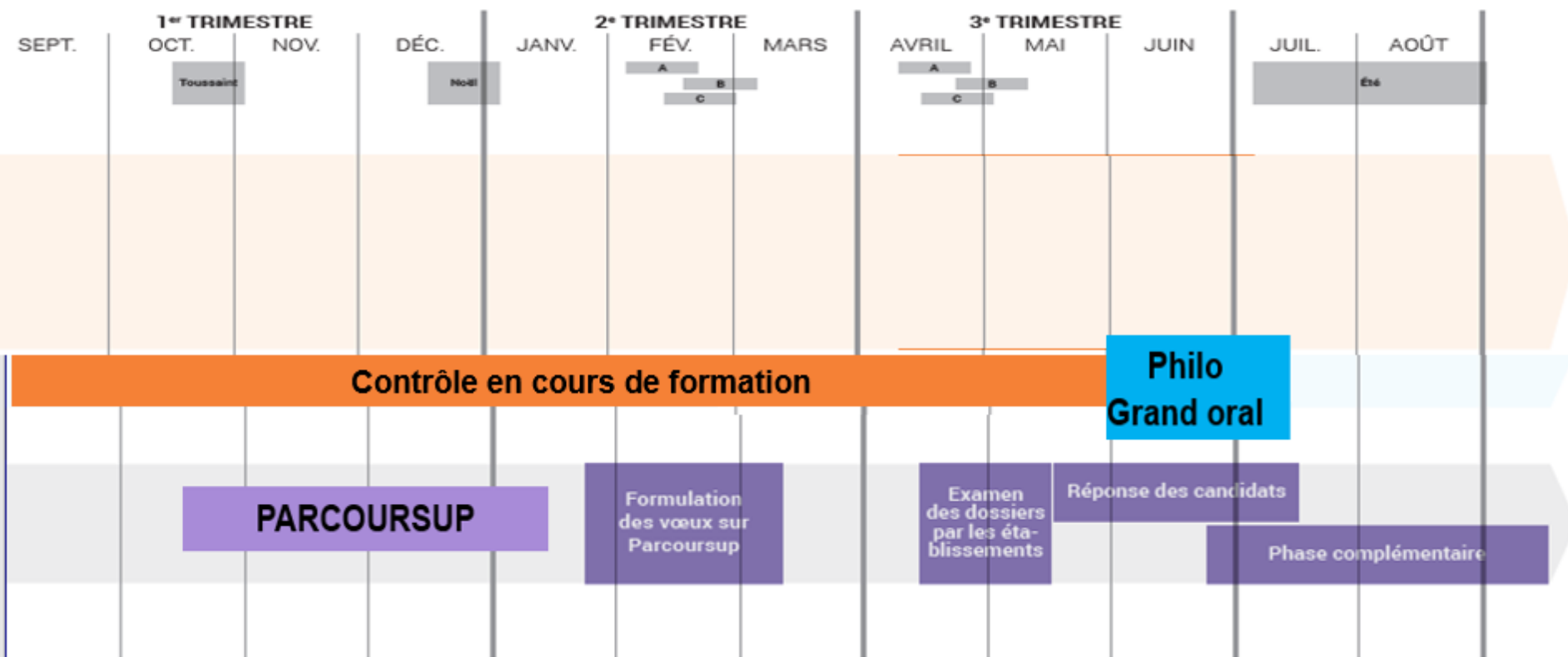


### Épreuves terminales

60

Notes des épreuves

# LE CALENDRIER PREVISIONNEL : BAC ET PARCOURSUP 2021-2022



# ELABORER SON PARCOURS D'ORIENTATION

## « un accompagnement, des outils et des ressources »

### MON AGENDA

EN CLASSE DE TERMINALE	
SEPTEMBRE-DÉCEMBRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer son projet</li> <li>1<sup>re</sup> semaine de l'orientation</li> <li>Anticiper les inscriptions hors Parcoursup</li> </ul>
JANVIER-MARS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Saisir des vœux sur Parcoursup</li> <li>Préparer son dossier : projet de formation motivé, CV, lettre de motivation, book</li> <li>2<sup>e</sup> semaine de l'orientation</li> <li>Se déplacer et échanger pour consolider son projet : salons, journées portes ouvertes, journées d'immersion...</li> <li>Confirmer ses vœux sur Parcoursup</li> <li>Fiches Avenir renseignées par le lycée</li> <li>Épreuves des écoles recrutant sur concours</li> </ul>
MAI-JUIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réception et acceptation des propositions d'admission via Parcoursup</li> <li>Inscription dans les établissements</li> </ul>

<http://www.monorientationenligne.fr/>


**MON ORIENTATION EN LIGNE.FR**

Des conseillers en ligne, par téléphone, chat et mail





TÉLÉPHONE



TCHAT



MAIL



BOÎTE À OUTILS


**L'Onisep** et ses conseillers répondent à vos questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers. Vous êtes collégien, lycéen, étudiant, parent, vous pouvez les contacter gratuitement par téléphone, chat ou mail.


Accédez à des informations complémentaires grâce à la boîte à outils.


ACCUEIL | QUI SOMMES-NOUS ? | INFOS LÉGALES | DONNÉES PERSONNELLES | COPYRIGHT ONISEP © 2020


<https://www.oriane.info/>


Region Île-de-France
oriane.info
ACCESSIBILITÉ
ORIENTATION
ESPACE PROFESSIONNEL
MON COMPTE
















### Mes indispensables de l'orientation




Ma fiche d'auto-évaluation

[En savoir plus](#)




Guides d'orientation post-bac

[En savoir plus](#)




Guides d'orientation post-3ème

[En savoir plus](#)




Je m'inspire des parcours réels d'un million d'actifs

[En savoir plus](#)




Échanger avec la communauté JobiRL

[En savoir plus](#)




Je passe le Test d'Orientation Oriane

[Passer le questionnaire](#)



Cartographie interactive des 25 bassins d'emploi d'Île-de-France

[En savoir plus](#)



La réforme du Bac : explications

[En savoir plus](#)

<http://quandjepasselebac.education.fr/>

# QUAND JE PASSE LE BAC

DE LA 3<sup>E</sup> AUX ÉTUDES SUP

# PREPARER SON ENTREE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

## « La Plateforme PARCOURSUP » <https://www.parcoursup.fr/>

Extrait du Guide ONISEP « entrer dans le supérieur après le BAC »

CLASSE DE  
TERMINALE

Octobre

novembre

décembre

Janvier

février

mars

avril

Mai

juin

juillet

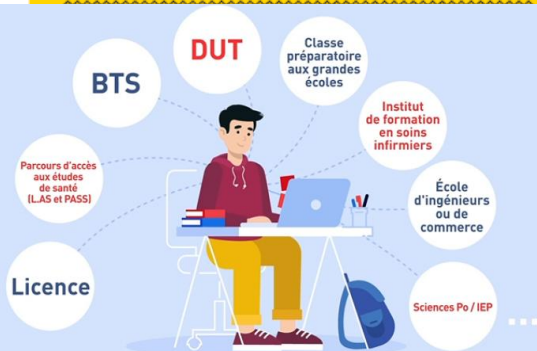
août

Septembre

- ▶ je m'informe sur les formations, les attendus, les modalités d'accès, les établissements d'accueil, les débouchés offerts, notamment grâce aux publications de l'Onisep et au site Terminales
- ▶ je participe à la 1<sup>re</sup> semaine de l'orientation organisée dans mon lycée
- ▶ je renseigne ma fiche de dialogue
- ▶ le conseil de classe du 1<sup>er</sup> trimestre prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations
- ▶ J'étudie soigneusement le déroulement de la procédure de préinscription en 1<sup>re</sup> année de l'enseignement supérieur sur Parcoursup

- ▶ je poursuis ma réflexion avec les 2 professeurs principaux et les psychologues de l'Éducation nationale lors de la 2<sup>de</sup> semaine de l'orientation
- ▶ je me rends aux journées portes ouvertes dans les établissements et aux salons de l'orientation
- ▶ je crée mon dossier candidat sur Parcoursup et formule mes vœux, jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations)
- ▶ le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre prend connaissance de mes vœux ; chacun d'eux fera l'objet d'une fiche Avenir portant l'avis des enseignants
- ▶ je finalise mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et je confirme chacun de mes vœux (sans avoir à les classer)
- ▶ les responsables de formation examinent mes vœux

- ▶ je consulte les réponses des formations sur Parcoursup : OUI (Je suis accepté) ; OUI SI (sous réserve d'une mise à niveau par exemple) ; EN ATTENTE (qu'une place se libère) ; NON (Je suis refusé). Elles arrivent au fur et à mesure, en continu, sauf pendant les épreuves écrites du bac
- ▶ dès qu'une proposition m'est faite, je réponds dans les délais indiqués par la plateforme : soit j'accepte définitivement cette proposition et je renonce aux autres formations demandées, soit je l'accepte provisoirement et j'indique quels vœux je maintiens en attente (case à cocher)
- ▶ si je n'ai aucune proposition après les écrits du bac, je peux formuler de nouveaux vœux dans le cadre de la procédure complémentaire
- ▶ une fois le bac obtenu, je confirme mon inscription dans la formation choisie sur Parcoursup
- ▶ je crée mon compte personnel sur le portail [www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole) et je règle ma CVEC (contribution vie étudiante et de campus) obligatoire pour s'inscrire
- ▶ je procède à mon inscription administrative auprès de l'établissement où j'ai été admis et je règle les droits d'inscription



**ATTENTION :** Certaines écoles ont un recrutement spécifique hors Parcoursup



# DEROULEMENT DES DIFFERENTES PERIODES 2021/2022

## ■ Septembre/décembre

- Fin septembre : arrêt du droit à l'erreur pour le choix des 2SPE
- Semaine de l'orientation mi-novembre ( présentation, rencontres, forum...)
- 1<sup>er</sup> sondage sur la poursuite d'études Post-bac envisagée (décembre)
- Demande d'aménagements aux examens : documents à remplir.

Lien (documents à remplir pour retour au secrétariat examen) :

<https://eduscol.education.fr/1224/les-amenagements-d-examens-pour-les-eleves-en-situation-de-handicap>

- Inscription aux épreuves de BAC

## ■ Janvier/Février/Mars

- Épreuve de la certification PIX (2h)
- Intervention du PsyEN (mars)
- JPO des lycées et établissements du supérieur, salons et forums d'orientation
- 2<sup>ème</sup> Semaine de l'orientation mi-mars

## ■ Avril/mai/juin

- Bac Blanc de Philo et préparation au grand oral
- Epreuves finales de BAC : philosophie et Grand oral (juin/juillet)

# ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Elections des représentants des parents au Conseil d'Administration  
Vote par correspondance du 04 au 08 octobre  
**Scrutin samedi 09 octobre 2021**



Fédération des Conseils de Parents d'Elèves  
des Ecoles Publiques des Yvelines

Adhésion en ligne : <https://www.fcpe-adhesion.fr/078/adhesion>

Adresse mail FCPE : [lyc-villaroy.fcpe@gmail.com](mailto:lyc-villaroy.fcpe@gmail.com)

**PEEP**

Association PEEP des établissements scolaires de Guyancourt

Adresse mail PEEP : [peep.villaroy@gmail.com](mailto:peep.villaroy@gmail.com)



# Tous vaccinés, tous protégés.



Lycée de Villaroy  
78280 Guyancourt

**BONNE RENTREE A TOUS NOS ELEVES  
ET PRENEZ BIEN SOIN DE VOUS TOUS !**